

**MYTHES ET HISTOIRE.** « L'œil était dans la tombe et regardait Caïn »

## Caïn, symbole du remords, et la fraternité

**VICTOR** Hugo a fait de Caïn le symbole du remords. Dans la mythologie judéo-chrétienne, Caïn et Abel sont les deux premiers enfants d'Adam et d'Ève. Caïn reste avant tout la figure du premier meurtrier de l'humanité : jaloux de son frère, il le tue. Ce fratricide est certes condamnable mais, à relire le texte de la Genèse, l'avocat de la défense dirait que Caïn a d'abord été la victime d'une forme d'injustice, d'une forme de brimade divine, puisque Yahvé a agréé le sacrifice du cadet, Abel le berger, et non celui de Caïn l'agriculteur, sans raison explicite.

### L'image du révolté

Caïn devient aussi, toujours dans la Genèse, un constructeur de villes, un fondateur. Pour les poètes du XIX<sup>e</sup>, il est même le précurseur de la libération de l'humanité, l'image du révolté contre l'injustice et la cruauté du monde et de Dieu.

Le meurtre du frère est l'un des mythes fondateurs de nombre de religions et de civilisations. Dans la Genèse encore, l'histoire de Joseph nous le montre détesté par ses frères. Jaloux de lui et soucieux de leur héritage, ils le vendent pour s'en débarrasser. Dans la mythologie grecque, illustrant les luttes pour le pouvoir, les deux frères Atrée et Thyeste, jumeaux qui plus est, se disputent le trône de Mycènes. Atrée finit par offrir en ragoût à Thyeste ses propres fils.



→ La cathédrale d'Otrante, dans les Pouilles, en Italie.

### Des mythes à l'histoire

Toute l'histoire de Rome est fondée sur un fratricide. Deux autres jumeaux, Romulus et Rémus, dangereux pour le roi en place, sont abandonnés aux flots du Tibre dans une cor-

beille, comme Moïse. Sauvés et devenus adultes, ils interrogent les dieux pour savoir qui sera roi. Causes semblables, mêmes effets : Romulus tue son frère et fonde Rome. Les Romains verront dans leurs guerres civiles les consé-

quences de ce péché originel. Nombreux sont les exemples de fratricide pour des questions d'héritage et de prise du pouvoir, Domitien à Rome, César Borgia en Italie, Richard III en Angleterre... Une loi fut même adoptée au Danemark pour empêcher qu'un fratricide puisse hériter.

Quelle sombre image de la fraternité ! Elle reste pourtant un idéal, une conception élevée de l'humanité. Née du stoïcisme et du christianisme, elle en est une valeur essentielle. « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme. » (Paul, lettre aux Galates). Les premiers chrétiens s'appelaient « les hommes de la fraternité ». Elle est « le lien de

solidarité qui devrait unir tous les membres de la famille humaine », selon le Larousse.

Mais le meurtre du frère demeure une réalité, l'actualité le prouve. Il ne s'agit donc pas de nier la violence ni de la subir, mais de changer son regard, de considérer l'autre, quel qu'il soit, même criminel, comme un frère, du même sang, de la même famille, et peut-être même de se demander quel fratricide se cache en nous. « Il a été dit aux anciens : tu ne tueras point, et celui qui tuera mérite d'être puni par les juges. Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, mérite d'être puni par les juges. » (Matthieu 5-21.22)

**O.et D. DELAUNEY**

### Info diocèse

#### Sur votre agenda

- Du 6 au 8 avril, premier pèlerinage national de l'Alliance à Lourdes pour les personnes mariées séparées ou divorcées vivant seules. Avec la participation de Mgr d'Ornellas, archevêque de Rennes, dom Anne-Guillaume Vernaect, Marie-Gabrielle et Emmanuel Ménager et le docteur René Écochard. Informations : [www.lourdes-maries-separees.fr](http://www.lourdes-maries-separees.fr) - Inscriptions : [lourdes.msvs@gmail.com](mailto:lourdes.msvs@gmail.com) - contact pour la Manche : Gilles Rondeau : [gilbriolgafa@wanadoo.fr](mailto:gilbriolgafa@wanadoo.fr) Infos : [www.diocese50.fr](http://www.diocese50.fr)

### Billet spirituel

## Professions de foi

Au tout début de l'Évangile, au cœur du premier parmi les nombreux récits de guérisons et de miracles qui jalonnent le récit de saint Marc, une voix s'exprime : « Je sais qui tu es : tu es le saint de Dieu ».

Voilà une belle affirmation de la foi, on aurait envie de dire une profession de foi. Et c'est la première fois dans l'Évangile de Marc que quelqu'un donne à Jésus l'un de ces titres qui lui sont propres parce qu'il est l'unique saint et fils de Dieu.

Qui dit cela ? Un esprit impur, autrement dit un démon, à qui Jésus intime l'ordre de se taire. Quelle surprise ! Plus tard, Jésus posera cette question à ses disciples : « Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? » Pierre répondra : « Tu es le Christ ». Cette fois, semble-t-il, une vraie profession de foi. Mais pas beaucoup mieux accueillie par Jésus : « Il leur défendit vivement de parler de lui à personne. »

Et quelques lignes plus bas, Pierre lui-même se fera traiter

de satan par Jésus (Mc 8, 29-33). Pourquoi ? Parce que Pierre n'est pas encore capable d'entendre que c'est par la passion, la croix et la résurrection que Jésus va pleinement accomplir sa mission et révéler la sainteté de Dieu. Peut-être la première vraie confession de foi dans l'Évangile de saint Marc viendra-t-elle bien plus tard, au pied de la croix de Jésus mort : « Le centurion qui était là en face de Jésus, voyant comment il avait expiré, déclara : vraiment, cet homme était fils de Dieu » (Mc 15, 39).

Peut-on confesser en vérité Jésus comme saint de Dieu, comme le Christ, comme le fils de Dieu ? Oui, mais devant la croix et, quelquefois dans la nuit, quand l'obscurité se fait sur toute la terre. Avant même l'heureuse annonce du tombeau vide.

**Père Marc VACHER**  
curé des paroisses  
de Cherbourg

## Liberté Égalité Fraternité

« Faire de la liberté et de l'égalité deux notions inséparables trouve son origine dans la période des Lumières. Cette idée s'illustre dans les textes fondateurs de la Révolution française. Ainsi, l'article 1<sup>er</sup> de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen d'août 1789 reconnaît que « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

Le rapprochement des trois notions de Liberté, Égalité et Fraternité n'apparaît qu'en décembre 1790, sous la plume de Robespierre. L'expression revient en 1793, sous la Terreur. « L'Unité, indivisibilité de la République, Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort », telle est la formule radicale que J.-N. Pache, alors maire de Paris, ordonne d'inscrire sur les façades de l'Hôtel de Ville et des édifices publics.

Ce n'est qu'en 1848, avec la proclamation de la II<sup>e</sup> République, que la formule « Liberté, Égalité, Fraternité » devient la devise officielle de la France, finalement inscrite sur les frontons des édifices publics le 14 juillet 1880.

Pourtant, à chaque fois que la démocratie vacille, la devise de la République est mise en cause. Ce fut notamment le cas sous le Second Empire et, plus récemment, sous le régime de Vichy.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale s'installe l'idée selon laquelle les trois termes du triptyque ne peuvent pas être séparés. Parce que les citoyens sont libres en droits et égaux devant la loi, ils partagent un destin politique commun.